



7 décembre 2007

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
PR/CP(2007)131

**RÉUNION DU CONSEIL OTAN-RUSSIE  
AU NIVEAU DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
TENUE À BRUXELLES LE VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2007**

**DÉCLARATION DU PRÉSIDENT**

Réunis à Bruxelles le 7 décembre 2007, les ministres des Affaires étrangères du Conseil OTAN-Russie (COR) ont rappelé l'importance que continue de revêtir le COR, lieu unique pour des échanges politiques francs et dynamiques. Malgré de sérieux désaccords sur le traité FCE, sur le statut final du Kosovo et sur certaines questions liées à la défense antimissile, ils ont reconnu que leur récent dialogue politique avait été particulièrement intense, y compris sur des sujets pour lesquels le COR n'est pas la seule enceinte de négociation. Prenant acte des défis actuels, les ministres ont réaffirmé leur attachement au Conseil OTAN-Russie, qui est un cadre privilégié pour la recherche de positions communes.

Dans ce contexte, les ministres ont décidé d'élargir et d'intensifier le dialogue politique au sein du COR ; ils ont procédé à des échanges de vues sur le Kosovo, l'Afghanistan, l'avenir du régime FCE et la lutte contre le terrorisme, et ont poursuivi leur débat sur la défense antimissile et la transformation de l'OTAN.

Les ministres ont rappelé qu'ils étaient résolus à mener des projets de coopération présentant un intérêt commun, ainsi que l'ont demandé les chefs d'État et de gouvernement des pays du COR à leur réunion de Rome en 2002. Reconnaissant que la coopération pratique du COR n'a pas encore atteint tout son potentiel, ils ont décidé de continuer à chercher les moyens de développer la coopération dans le cadre du COR.

Réaffirmant la détermination du COR à poursuivre la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, les ministres se sont félicités de la contribution que la Russie continue d'apporter à l'opération *Active Endeavour*, et ils se sont réjouis à la perspective de voir les moyens militaires russes jouer un rôle actif en 2008 et en 2009.

Les ministres se sont accordés à reconnaître que les États membres du COR ont tous fondamentalement intérêt à ce que les efforts internationaux visant à promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan et alentour soient couronnés de succès, et ils ont décidé de continuer à coopérer à l'appui de ces efforts. À cet égard, ils ont relevé avec intérêt que la première phase du projet pilote du COR sur la formation à la lutte antidrogue de personnels d'Afghanistan et d'Asie centrale avait été menée à bien, et que la deuxième phase du projet serait lancée en janvier 2008. Les ministres ont estimé encourageants les progrès accomplis au sein du COR sur la défense antimissile de théâtre, et ils se sont réjouis à la perspective de l'exercice assisté par ordinateur qui se déroulera en Allemagne en janvier 2008. Par ailleurs, les ministres ont souligné l'importance de la coopération militaire et de défense, et ils ont décidé de poursuivre leurs travaux dans ce domaine. Ils ont déclaré apprécier les avancées réalisées en vue de la mise en place de la capacité opérationnelle finale du système lié à l'Initiative sur l'espace aérien en coopération, et ils ont pris note des travaux menés par le COR dans le domaine de la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.

Les ministres ont décidé de promouvoir le travail de sensibilisation du public afin qu'il connaisse mieux les activités du COR, notamment grâce à l'utilisation optimale du site web du COR, qui vient d'être lancé.